



Appel de projets Promotion des métiers et professions

Commission des partenaires du marché du travail

Juillet 2022

Table des matières

INTRODUCTION.....	4
COMMISSION DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL	4
STRATEGIE GLOBALE DE PROMOTION ET DE VALORISATION DES METIERS ET PROFESSIONS 2018-2023	5
But stratégique.....	5
Objectifs.....	5
Budget et période visée.....	5
Orientations.....	5
Actions sous la responsabilité de la CPMT.....	6
Actions en collaboration avec les promoteurs collectifs	6
CONDITIONS GÉNÉRALES	7
Qui peut déposer une demande?	7
Durée des projets.....	8
Activités admissibles	8
CRITÈRES D'APPRÉCIATION DES PROJETS.....	9
CONTRIBUTION FINANCIÈRE.....	12
Dépenses admissibles	12
Limites de la contribution.....	13
DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE.....	14
Date limite de dépôt	14
Documents demandés	14
Échéancier du projet	14
Budget de la demande de subvention	14
Lettres d'engagement	14
Autres pièces	14
RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES ORGANISATIONS.....	15
Reddition de comptes	15
ANNEXE I LISTE DES SECTEURS D'ACTIVITÉ, MÉTIERS, PROFESSIONS ET FORMATIONS COUVERTES DANS LES PRÉCÉDENTS PROJETS	16
Secteurs d'activité.....	16
Métiers et professions	17
Formations.....	30

Note : Ce guide vous est fourni uniquement à titre d'information. Les renseignements qu'il contient ne constituent pas une interprétation juridique des dispositions de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, communément appelée loi sur les compétences, ni de celles de tout autre règlement, de toute autre loi ou de toute autre entente signée avec la Commission des partenaires du marché du travail ou le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale ou ses représentantes et représentants.

INTRODUCTION

La Stratégie globale de promotion et de valorisation des métiers et professions 2018-2023 (ci-après appelée Stratégie globale) consiste à rassembler, dans une vision concertée, les initiatives déjà prévues, en cours ou à venir des ministères et organismes du gouvernement du Québec, des partenaires du marché du travail et des organisations sectorielles concernant la promotion et la valorisation des métiers.

COMMISSION DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL

La Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) est une instance nationale de concertation qui réunit des représentantes et des représentants des employeurs, de la main-d'œuvre, des milieux de l'enseignement et des organismes communautaires qui sont toutes et tous nommés par le gouvernement. Les partenaires du marché du travail ont le souci constant d'améliorer le fonctionnement du marché du travail, en plus de mettre en commun leur expertise pour accroître l'efficacité des services publics d'emploi et pour favoriser le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

L'action de la CPMT est encadrée par deux lois, soit la Loi sur le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et sur la Commission des partenaires du marché du travail et la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (LFDRCMO).

La LFDRCMO a pour objet d'améliorer la qualification et les compétences de la main-d'œuvre québécoise actuelle et future pour favoriser l'emploi, l'adaptation au marché du travail, l'insertion en emploi de même que la mobilité des travailleuses et des travailleurs. Cette loi encadre le Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (FDRCMO).

Les programmes de subvention de la CPMT sont structurés de façon à privilégier une approche de soutien à la résolution de problèmes axée sur l'atteinte des résultats. Ainsi, les organismes admissibles aux programmes déposent des projets qui s'inscrivent dans les objectifs établis par la CPMT et les moyens qu'ils proposent sont évalués en fonction de leur pertinence et de leur efficacité quant à l'atteinte des cibles qu'ils se sont fixées. En guise d'appui à la Stratégie globale, l'assemblée délibérante de la CPMT a résolu d'affecter une somme du FDRCMO pour permettre la réalisation d'actions concertées de promotion et valorisation des métiers et professions.

STRATÉGIE GLOBALE DE PROMOTION ET DE VALORISATION DES MÉTIERS ET PROFESSIONS 2018-2023

But stratégique

- Amener les citoyennes et les citoyens à faire des choix professionnels qui répondent à la fois à leurs aspirations et aux besoins du marché du travail, les aidant ainsi à se réaliser pleinement dans leur potentiel professionnel et personnel.

Objectifs

Les objectifs de la Stratégie globale sont les suivants :

- augmenter de 3 % le nombre d'inscriptions dans les programmes de formation menant à des métiers et à des professions promus et valorisés par la Stratégie globale, au cours des exercices financiers ciblés;
- augmenter de 15 % l'intention chez les citoyennes et les citoyens de faire des choix professionnels en tenant compte des perspectives d'emploi liées aux métiers et professions demandés, d'ici la fin de l'exercice budgétaire gouvernemental 2022-2023;
- améliorer de 15 % la perception des métiers nécessitant une formation professionnelle et technique, d'ici la fin de l'exercice budgétaire gouvernemental 2022-2023;
- faire en sorte que 60 % des citoyennes et des citoyens qui seront sondés à la suite de la Stratégie globale indiquent que celle-ci contribue à amener les citoyens à faire des choix professionnels qui répondent à la fois à leurs aspirations et aux besoins du marché du travail.

Budget et période visée

Pour cet appel de projets, une somme totale de 10 M\$ est prévue être mise à la disposition des promoteurs par la CPMT. Les projets doivent être déposés d'ici le 14 octobre 2022.

Orientations

Orientation 1 : développer de façon concertée, avec les partenaires, une marque forte pour l'information sur le marché du travail.

Orientation 2 : contribuer à atténuer la rareté de main-d'œuvre en encourageant les inscriptions dans des programmes d'études ou de formation menant aux métiers et professions demandés.

Orientation 3 : contribuer à atténuer les préjugés à l'égard de la formation professionnelle et technique.

Actions sous la responsabilité de la CPMT¹

- 4.2 Développer des outils de communication et de relations publiques pour chacune des régions en fonction de ses besoins spécifiques en matière d'adéquation formation-compétences-emploi.
- 5.1 Soutenir les campagnes et les initiatives des partenaires du marché du travail, notamment en relayant leurs messages.
- 7.1 Multiplier les occasions d'échange entre les publics cibles et les travailleuses et travailleurs qui pratiquent les métiers visés (ex. : offrir du mentorat aux publics cibles).
- 7.4 Soutenir les initiatives de terrain des partenaires du marché du travail, notamment en relayant leurs messages.

Actions en collaboration avec les promoteurs collectifs

- 4.1 Mettre en œuvre une campagne nationale de promotion des métiers et professions d'avenir. Cette campagne repose sur
 - des relations publiques;
 - des messages publicitaires télévisés;
 - une stratégie Web et des médias sociaux;
 - du marketing de contenus;
 - une stratégie d'influenceurs;
 - des activités de terrain.
- 5.4 Promouvoir le Programme d'apprentissage en milieu de travail.
- 5.5 Promouvoir le Programme de formations de courte durée privilégiant les stages dans les professions priorisées par la CPMT.
- 6.1 Mettre en œuvre une campagne de valorisation des métiers issus de la formation professionnelle et technique.
- 7.2 Promouvoir les programmes de formation qui se donnent en alternance travail-études.
- 7.3 Promouvoir les programmes de formation offerts en apprentissage accru en milieu de travail.

¹ La numérotation des puces renvoie à des actions de la stratégie globale de promotion et valorisation des métiers et professions : <https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/Strategie-globale-promotion-valorisation-metiers-professions.pdf>

CONDITIONS GÉNÉRALES

Qui peut déposer une demande?

Pour être admissible, l'organisme à but non lucratif légalement constitué doit :

- avoir un numéro d'entreprise du Québec;
- être constitué depuis au moins 12 mois;
- être composé d'une équipe permanente;
- avoir trouvé une ou des ressources affectées au projet;
- dispose des outils nécessaires pour réaliser la reddition de comptes du projet.

Considérant la nature des actions de cet appel de projets, les organismes suivants sont admissibles :

- les comités sectoriels de main-d'œuvre;
 - les associations d'employeurs reconnues par la CPMT;
 - les associations de travailleuses et de travailleurs légalement constituées;
 - les organismes du milieu communautaire ayant des représentantes et représentants siégeant à la CPMT;
 - les organismes du milieu de l'enseignement ayant des représentantes et représentants siégeant à la CPMT;
 - tout autre organisme répondant aux critères d'admissibilité et dont le projet répond aux objectifs de la Stratégie globale.
-
- Sont exclus :
 - les organismes du gouvernement fédéral qui sont assujettis à la Loi sur l'emploi dans la fonction publique (L.C. 2003, ch. 22, art. 12 et 13)²;
 - les organismes du gouvernement du Québec dont le personnel est nommé et rémunéré en vertu de la Loi sur la fonction publique (RLRQ, chapitre F-3.1.1)³;
 - les organismes dont les activités prêtent à controverse et qu'il serait déraisonnable d'associer au Ministère;
 - les organismes qui n'ont pas totalement remboursé une dette antérieurement contractée avec le Ministère, à moins d'avoir une entente écrite de remboursement;
 - les sociétés d'État et les sociétés de la Couronne;
 - les municipalités, les municipalités régionales de comté, les villes et les arrondissements;
 - le secteur parapublic, c'est-à-dire le réseau de la santé et des services sociaux de même que les centres de services scolaires, les commissions scolaires, les cégeps et les universités.

Si plusieurs organisations déposent un projet, un organisme doit être désigné comme porteur du projet pour la signature de l'entente, pour la coordination des parties prenantes au projet et des activités du projet, pour la communication en lien avec l'avancement du projet et pour la réception et la gestion des versements.

Durée des projets

Les projets sont d'une durée maximale de 24 mois et débutent lorsqu'ils ont été acceptés. Un délai de trois mois, après la fin du projet, est accordé afin de transmettre le rapport final et les pièces justificatives. Le dernier versement de la subvention sera effectué à la suite de la réception du rapport final et des pièces justificatives.

La date de début du projet est déterminée par l'organisation, mais ne peut être antérieure à la date d'approbation du projet. Il est à noter que la responsabilité d'engager des dépenses avant la signature de l'entente de subvention liée au projet incombe entièrement à l'organisation ayant soumis le projet.

Activités admissibles

Les projets soumis peuvent, par exemple, se concrétiser par²

- des expériences réelles et immersives (ex. : activités d'échange qui se déroulent entre les publics cibles et la main-d'œuvre pratiquant les métiers et professions visés et qui donnent un aperçu du métier, de la profession ou de la formation; témoignages; mentorat; expérimentation sur le terrain; stages);
- l'appui des campagnes ou des initiatives des partenaires du marché du travail en cours qui ont démontré leur capacité d'optimiser leur rayonnement ou de rehausser leur visibilité, notamment en relayant leurs messages;
- l'expérimentation de nouvelles façons de promouvoir les métiers, professions et formations menant à l'exercice des métiers et professions liés aux besoins du marché du travail;
- la découverte et l'exploration des secteurs, formations, métiers et professions, et ce, au moyen de différentes stratégies de communication (ex. : diffusion d'outils et relations publiques).

Moyens choisis

Les moyens choisis doivent être adaptés à la clientèle ciblée. Par exemple : si votre plan de communication a un volet de déploiement sur les médias sociaux, il faut vous assurer que ceux-ci rejoignent votre public cible (les jeunes). Le choix des médias traditionnels (imprimés, affiches, campagnes de pub à la télé traditionnelle, catalogues, etc.) pour joindre la clientèle jeune doit présenter un argumentaire solide justifiant leur utilisation.

Les projets présentant des initiatives novatrices se déployant par le biais de moyens diversifiés tels que des capsules vidéo de courte durée, des campagnes sur les médias sociaux, d'expériences immersives, d'activités d'expérimentation, etc. sont à privilégier pour rejoindre les clientèles jeunes.

² Cette liste n'est pas exhaustive.

DEUX SOUS-VOLETS DE L'APPEL DE PROJETS 2022-2023

- Le sous-volet Promotion et valorisation, sous-volet général
- Le sous-volet Promotion auprès des femmes

Le premier sous-volet vise à promouvoir des métiers et professions d'avenir et les formations qui mènent à ces métiers et professions.

Le second sous-volet vise à augmenter l'intérêt des femmes pour des métiers et professions à prédominance masculine dans les sciences, les technologies, l'ingénierie et les mathématiques (STIM).

Le dossier de candidature devra spécifier le volet dans lequel la subvention est demandée.

CRITÈRES D'APPRÉCIATION DES PROJETS

Les projets feront l'objet d'une analyse par le comité de recommandation.

Les critères d'appréciation qui guideront le choix des projets sont cités dans le tableau ci-dessous. Un projet n'a pas à répondre entièrement à tous les critères d'évaluation pour être sélectionné.

Critères d'admissibilité communs aux deux sous-volets

- Promoteur admissible.
- Durée de projet de 24 mois ou moins.
- Montage financier respectant les dépenses admissibles et les limites de la contribution financière de la CPMT.
- Le dossier de candidature est complet et déposé à la date prévue (voir le détail des pièces à fournir à la page 14).

Critères d'évaluation principaux

Sous-volet 1 : Promotion et valorisation, sous-volet général

Sous-volet 2 : Promotion auprès des femmes

- Les objectifs du projet sont cohérents avec les objectifs de la [Stratégie globale de promotion et de valorisation des métiers et professions 2018-2023](#) et son plan d'action.
- La promotion comme solution au problème ou au besoin de main-d'œuvre dans ces métiers et professions est pertinente.
- La promotion auprès des femmes comme solution au problème ou au besoin de main-d'œuvre dans ces métiers et professions est pertinente.

- Le projet s'inscrit en complémentarité avec les campagnes des ministères et organismes et avec les campagnes sectorielles promouvant et valorisant les métiers et professions³. Il peut notamment s'agir des professions en lien avec les secteurs visés par l'Opération main-d'œuvre ou toute autre stratégie gouvernementale.

- Le ou les secteurs d'activité, le ou les métiers ou la ou les professions respectent l'une ou l'autre des exigences suivantes :

- viser un des secteurs jugés prioritaires par le gouvernement du Québec, notamment les secteurs de l'intelligence artificielle, des technologies de l'information et des effets visuels, du génie, de l'agroalimentaire, de l'électrification des transports, de l'économie verte et de la petite enfance;
- faire partie des métiers et professions en déficit, léger déficit ou équilibre de main-d'œuvre ou faire partie des métiers émergents pour lesquels il n'y a pas de diagnostic, selon le rapport portant sur [l'état d'équilibre du marché du travail à court et moyen termes : diagnostics pour 500 professions](#).

Les projets visant un secteur, un métier, une profession ou une formation figurant dans les projets acceptés par le passé dans le cadre de la Stratégie globale⁴ ne seront pas priorisés s'ils sont portés par un nouveau promoteur. Toutefois, les projets visant la poursuite ou l'accroissement de l'envergure de campagnes actuelles ou antérieures pourraient être retenus si le contexte le justifie.

- Le projet vise le secteur des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques, comprenant des secteurs d'activité, des métiers et des professions comportant proportionnellement moins de femmes.

Les projets visant un secteur, un métier, une profession ou une formation figurant dans les projets acceptés par le passé dans le cadre de la Stratégie globale⁵ ne seront pas priorisés s'ils sont portés par un nouveau promoteur. Toutefois, les projets visant la poursuite ou l'accroissement de l'envergure de campagnes actuelles ou antérieures pourraient être retenus si le contexte le justifie.

- La promotion des formations menant à l'exercice des métiers et professions visés⁶ dans le projet est prévue.

³ Par exemple, On cherche du monde, Découvre les métiers en toi, Emplois d'avenir, Trouve ton métier, Avenir en santé, Carriereenconstruction.com, Fiers et compétents, La mixité en chantier.

⁴ La liste se trouve en annexe de ce document.

⁵ La liste se trouve en annexe de ce document.

⁶ Les formations professionnelles et techniques, les programmes d'études avec stages (ex. : en alternance travail-études, en apprentissage accru en milieu de travail, les programmes d'enseignement coopératif), les programmes d'apprentissage en milieu de travail, les programmes d'études DEC-BAC intégrés, les formations offrant une démarche de reconnaissance des acquis et des compétences ou une reconnaissance des compétences, la formation professionnelle offerte en concomitance avec la formation générale, les formations flexibles (ex. : à temps partiel, hybrides), les formations courtes et les formations admissibles à une aide financière sont privilégiées.

- Les publics cibles visés sont les suivants :
 - les jeunes en formation initiale;
 - les travailleuses et les travailleurs visant une requalification ou un rehaussement de leurs compétences;
 - les travailleuses et les travailleurs ayant un statut particulier (ex. : autonome, saisonnier, en situation de chômage en raison de la pandémie, etc.).

Les projets portant une attention particulière aux groupes sous-représentés sur le marché du travail, par exemple les personnes issues de l'immigration, les Premières Nations et les Inuits, les femmes, les personnes de 45 ans et plus et les personnes judiciarisées et/ou en situation de handicap, seront priorisés.

- La mobilisation d'au moins deux partenaires pertinents aux activités du projet est confirmée par les lettres d'engagement de leur part.

- Les publics cibles visés sont les femmes, dont les jeunes femmes en formation initiale, les travailleuses visant une requalification ou un rehaussement de leurs compétences, ainsi que les travailleuses ayant un statut particulier (ex. : autonome, saisonnier, en situation de chômage en raison de la pandémie, etc.).

Les projets portant une attention particulière aux femmes faisant partie d'autres groupes sous-représentés sur le marché du travail, par exemple les jeunes, les personnes issues de l'immigration, les Premières Nations et les Inuits, les personnes de 45 ans et plus et les personnes judiciarisées et/ou en situation de handicap, seront priorisés.

- La mobilisation d'au moins deux partenaires ayant des connaissances particulières sur l'enjeu de l'intérêt des femmes pour les métiers et professions à prédominance masculine est confirmée par des lettres d'engagement de leur part (ex. : organismes en employabilité dont la clientèle accueillie est spécifiquement les femmes; les comités sectoriels de main-d'œuvre liés aux STIM).

- L'évaluation du projet est effectuée au moyen d'indicateurs et de cibles quantitatifs mesurables et qualitatifs observables.
- Le projet est faisable, comporte des objectifs, un échéancier, des moyens et des résultats visés réalistes.
- Le projet est efficient (rapport optimal entre les services livrés et les ressources utilisées).

Critères d'évaluation secondaires communs aux deux sous-volets

- Le rôle de coordination du porteur du projet et celui des partenaires sont expliqués.
- Le public cible est en nombre suffisant (le projet rejoint un échantillon de personnes appréciable).
- La stratégie de déploiement tient compte des caractéristiques du public cible.
- La stratégie de déploiement tient compte des réalités et besoins de chacune des régions visées.
- Un ou des partenaires ou les entreprises du secteur contribuent financièrement au projet.

CONTRIBUTION FINANCIÈRE

Dépenses admissibles

L'aide financière peut atteindre 100 % des dépenses admissibles, sur présentation des éléments de reddition de comptes prévus à l'entente de subvention et des pièces justificatives.

La CPMT reconnaît comme admissibles à un remboursement les dépenses, selon les coûts réels, qui ont été réalisés afin d'atteindre les objectifs du projet, pendant la durée du projet et selon les modalités de l'entente signée par les deux parties. Le FDRCMO contribue au financement du projet en fonction des barèmes et des limites établis par les programmes. Cependant, lorsque l'entreprise ou le promoteur fait appel à des ressources externes, les éléments suivants sont pris en compte :

- la recherche du meilleur prix, compte tenu des objectifs visés et des résultats attendus;
- le degré de complexité des travaux à accomplir et les prix habituels offerts sur le marché pour des travaux équivalents.

Des dépenses en lien avec les honoraires ou les salaires sont admissibles pour un maximum de 150 \$ de l'heure et de 90 000 \$ par année par personne⁷, selon la complexité des travaux à accomplir, au prorata de chaque tâche spécifique au projet. Il pourrait s'agir :

- des honoraires ou du salaire des personnes attirées à la réalisation du projet;
- des honoraires ou du salaire du personnel des organisations collaborant à la réalisation du projet;
- des honoraires des expertes et des experts de métier libérés par les entreprises pour participer au projet;
- des honoraires ou du salaire des professionnelles et des professionnels ainsi que des assistantes et des assistants de recherche collaborant directement au projet;
- des frais engagés pour l'achat ou l'adaptation de matériel selon la nature du handicap de la personne participant à une activité de promotion;
- des honoraires d'une ou d'un interprète pour les activités ayant pour participantes et participants des personnes malentendantes;
- des honoraires d'une accompagnatrice ou d'un accompagnateur pour la réalisation d'activités de promotion destinées à une personne handicapée.

Il n'y a pas de maximum annuel concernant les honoraires admissibles pour :

- les consultantes et les consultants;
- les chercheuses et les chercheurs.

⁷ Les charges sociales, outre l'indemnité de vacances, sont admissibles. Ce sont des sommes que tout employeur doit verser aux gouvernements provincial et fédéral (Régime de rentes du Québec, Régime québécois d'assurance parentale, assurance-emploi, Fonds des services de santé, Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail).

D'autres dépenses sont admissibles, soit :

- les frais en lien avec des intrants jugés essentiels au projet (logiciels, outils techniques spécialisés, etc.);
- les dépenses liées à l'achat de matériel promotionnel et de fournitures nécessaires à la réalisation des activités du projet;
- les frais de location de salle et d'équipements, selon le coût réel;
- les frais en lien avec le soutien administratif, le secrétariat et la révision linguistique;
- les frais indirects pour les personnes attirées à la réalisation du projet, comme les frais de déplacement, d'hébergement et de repas, en fonction de la [directive du Secrétariat du Conseil du trésor](#);
- les dépenses liées aux activités de gestion et d'administration et engagées pour la mise en œuvre du projet, jusqu'à concurrence de 10 % de la subvention versée⁸.

Nonobstant ce qui précède, le comité de recommandation⁹ se réserve le droit de refuser toute dépense dont la nécessité n'a pas été démontrée.

Limites de la contribution

- Le cas échéant, l'arrimage avec d'autres mesures, services et programmes offerts par Services Québec ou par la CPMT sera favorisé.
- Les activités et les salaires subventionnés par des fonds publics ne sont pas admissibles.
- La subvention tient compte de la contribution financière ou autre des organisations bénéficiaires des activités subventionnées, ainsi que de la participation financière ou autre de tout partenaire du projet.
- Les avantages sociaux ne sont pas admissibles.
- Le montant final de la contribution gouvernementale peut varier en fonction des recommandations du comité de recommandation. Le montant indiqué dans la lettre d'acceptation du projet constitue un montant maximal de contribution gouvernementale.

Sur une base exceptionnelle, des dépenses peuvent être jugées admissibles, dans la mesure où la situation le justifie et où celles-ci sont jugées nécessaires à la réussite du projet. Ces dépenses devront être approuvées préalablement.

⁸ Les frais d'administration comprennent notamment les coûts liés à l'élaboration du projet par l'organisation portant le projet, ainsi que les dépenses de protection de la propriété intellectuelle liées au projet, les services financiers requis pour le projet, les frais d'audit et les primes d'assurance, les coûts de location de locaux, le mobilier, le matériel de bureau, les équipements bureautiques, les frais d'installation de réseaux de communication, les frais de téléphonie, les frais mensuels d'utilisation d'Internet, les services d'électricité, l'impression, le courrier et les photocopies.

⁹ Ce comité est composé de représentantes et de représentants du Secrétariat de la CPMT, d'Emploi-Québec et de la Direction générale des communications du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Date limite de dépôt

Le dépôt des projets doit se faire **au plus tard le 14 octobre 2022** à l'adresse suivante : promotion@mtess.gouv.qc.ca.

Documents demandés

Lors du dépôt, le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :

- le formulaire de demande de subvention (obligatoire);
- le budget de la demande de subvention dans le gabarit fourni (obligatoire);
- l'échéancier du projet (obligatoire);
- les lettres d'engagement des partenaires du projet (obligatoires) (si des partenaires sont mentionnés, des lettres doivent le corroborer);
- toute autre pièce justificative complétant le dossier de candidature.

Échéancier du projet

L'échéancier du projet comprend les étapes, les activités, le nom des responsables, les modalités de mise en œuvre, les livrables et les dates qui y sont associés.

Pour faciliter le suivi du projet, l'échéancier peut être illustré par diagramme de Gantt.

Budget de la demande de subvention

Le montage financier comprend les dépenses et les revenus. Le budget est présenté dans un fichier Excel et la contribution financière demandée au FDRCMO est spécifiée.

S'il y a lieu, la contribution financière de l'organisme responsable du projet ainsi que la contribution financière (cofinancement) des partenaires sont inscrites dans ce budget.

Le budget tient compte notamment des personnes salariées de l'organisation responsable du projet, de celles d'un organisme collaborant au projet ainsi que des ressources externes. Il confirme le nombre de personnes affectées au projet, le nombre d'heures à réaliser de même que le taux horaire prévu.

Lettres d'engagement

Une preuve de la contribution du ou des partenaires ciblés est soumise lorsque les dossiers de candidature font mention d'une telle contribution.

La lettre de chaque partenaire associé à la réalisation du projet mentionne :

- la nature du partenariat;
- le rôle du partenaire dans le projet ;
- la contribution financière ou autre au projet (services, ressources, biens, équipements, etc.).

Autres pièces

Sans être obligatoires, les documents suivants peuvent servir à compléter le dossier :

- lettres d'appui (autres que les lettres d'engagement des partenaires);
- plan de communication.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES ORGANISATIONS

Les responsabilités générales des organisations qui déposent et réalisent un projet dans le cadre de la Stratégie globale sont les suivantes :

- déposer le dossier de candidature au Secrétariat de la CPMT;
- signer l'entente de subvention liée au projet;
- respecter les exigences de visibilité demandées pour tout investissement consenti, ainsi que les règles du Programme d'identification visuelle du gouvernement du Québec à l'intention des organisations financées par la CPMT;
- concrétiser le projet en s'assurant de sa mise en œuvre, du suivi et de son avancement;
- aviser par écrit le Secrétariat de la CPMT de tout changement relatif aux conditions de l'entente de subvention ou de tout événement ayant des répercussions sur la nature du projet, sur son échéancier ainsi que sur ses coûts, avant d'entreprendre des modifications;
- faire le suivi des dépenses liées au projet et déposer des demandes de versement qui contiennent tous les renseignements nécessaires;
- conserver et fournir toutes les pièces justificatives liées au projet;
- transmettre au Secrétariat de la CPMT les livrables permettant le suivi de l'avancement du projet (tout document, rapport, outil ou matériel produits en vertu de l'entente de subvention);
- évaluer les résultats du projet;
- faire part des conclusions du projet.

Reddition de comptes

Toutes les organisations qui bénéficieront d'une subvention devront procéder à une reddition de comptes en fonction des éléments qui auront été inscrits dans l'entente de subvention :

- étapes et activités de l'échéancier réalisées;
- défis rencontrés et moyens de les relever;
- livrables à remettre;
- rapport financier final, appuyé par des pièces justificatives;
- niveau d'atteinte des objectifs du projet;
- niveau d'atteinte des cibles du projet;
- transfert des connaissances reliées au projet, si celui-ci s'est avéré une expérience réussie dont l'impact favorable pourrait se répercuter;
- commentaires relatifs au développement de stratégies de promotion et de valorisation des métiers et professions.

Les conclusions présentées dans les rapports doivent être objectives, crédibles et fiables et avoir été énoncées en fonction des résultats obtenus et à la suite de l'analyse méthodique de l'information recueillie.

ANNEXE I LISTE DES SECTEURS D'ACTIVITÉ, MÉTIERS, PROFESSIONS ET FORMATIONS COUVERTES DANS LES PRÉCÉDENTS PROJETS

Secteurs d'activité

Secteurs	Nombre de projets	Pour en savoir plus
Secteurs de la construction	1	Conseil du patronat du Québec
	1	Association de la construction du Québec
Secteur des communications graphiques	1	CSMO des communications graphiques du Québec
Secteurs de la métallurgie	1	CSMO de la métallurgie du Québec
Secteur des mines	1	CSMO de l'industrie des mines du Québec
Secteur des sciences de la vie	1	CSMO des industries pharmaceutiques/ Pharmabio développement
Secteur de l'environnement	1	CSMO de l'environnement/ EnviroCompétences
Secteur agricole	1	AGRicarrières
Secteur de l'aérospatial	1	CSMO en aérospatiale du Québec/ CAMAQ
Secteur du transport routier	1	CSMO de l'industrie du transport routier / Camo-Route
Métiers et professions associés aux STIM-numérique et l'entrepreneuriat (volet – femmes)	1	Colab innovation sociale et culture numérique
Métiers reliés à l'intervention dans le secteur d'emploi de l'action communautaire et en économie sociale	1	Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ÉSAC)
Préposées et préposés d'aide à domicile	1	Réseau de coopération des EÉSAD (Entreprises d'économie sociale en aide à domicile)

Métiers et professions

Métiers et professions	Nombre de projets	Pour en savoir plus
Soudeuse/soudeur, soudeuse monteuse, soudeur monteur et opératrice/opérateur de machines à souder et à braser, soudeuse en tuyauterie (haute pression)/soudeur en tuyauterie (haute pression) (CNP 7237)	6	Conseil du patronat du Québec
		CSMO de la métallurgie du Québec
		CSMO des communications graphiques du Québec
		Fédération des chambres de commerce du Québec
		Association de la construction du Québec
		CSMO en aérospatiale du Québec/ CAMAQ
Mécanicienne/mécanicien industriel (CNP 7311)	3	CSMO de la métallurgie du Québec
		CSMO de l'industrie des mines du Québec
		Fédération des chambres de commerce du Québec
Technicienne/technicien en traitement des eaux et opératrice/opérateur d'installations du traitement de l'eau et des déchets (CNP 9243)	3	CSMO de l'environnement/ EnviroCompétences
		CSMO de l'industrie des mines du Québec
		Fédération des chambres de commerce du Québec
Technologue et technicienne/technicien en chimie et ingénieur/ingénieure des eaux (CNP 2211)	3	CSMO des industries pharmaceutiques/Pharmabio développement
		CSMO de l'industrie des mines du Québec
		Fédération des chambres de commerce du Québec
Ingénieure/ingénieur mécanique (CNP 2132)	4	CSMO de l'industrie des mines du Québec
		CSMO de la métallurgie du Québec
		Fédération des chambres de commerce du Québec
		CSMO en aérospatiale du Québec/ CAMAQ

Métiers et professions	Nombre de projets	Pour en savoir plus
Technologue et technicienne/technicien en génie mécanique (CNP 2232)	3	CSMO de la métallurgie du Québec
		CSMO des industries pharmaceutiques/Pharmabio développement
		Fédération des chambres de commerce du Québec
Électricienne industrielle/électricien industriel (CNP 7242) et électricienne/électricien (CNP 7241)	4	Conseil du patronat du Québec
		CSMO de la métallurgie du Québec
		Fédération des chambres de commerce du Québec
		CSMO en aérospatiale du Québec/ CAMAQ
Mécanicienne/mécanicien de machinerie lourde (CNP 7312)	5	Conseil du patronat du Québec
		CSMO de l'industrie des mines du Québec
		Fédération des chambres de commerce du Québec
		CSMO de l'industrie du transport routier / Camo-Route
		Association de la construction du Québec
Représentante/représentant des ventes et des comptes (CNP 6411), vendeuse/vendeur (CNP 6421) et autre préposée/préposé aux services d'information et aux services à la clientèle (CNP 6552)	2	CSMO des industries pharmaceutiques/Pharmabio développement
		CSMO des communications graphiques du Québec
Technologue et technicienne/technicien minière, technologue et technicienne/technicien en géologie et en minéralurgie (CNP 2212)	2	CSMO de l'industrie des mines du Québec
		CSMO de la métallurgie du Québec
Électrotechnicienne ou technicienne/électrotechnicien, technicien en génie électronique et électrique (CNP 2241)	3	CSMO de la métallurgie du Québec
		CSMO de l'industrie des mines du Québec
		CSMO en aérospatiale du Québec/ CAMAQ
Secrétaire d'édition, assistante/assistant d'édition et	2	CSMO des communications graphiques du Québec

Métiers et professions	Nombre de projets	Pour en savoir plus
rédactrice-corédactrice/rédacteur - corédacteur (CNP 5122)		CSMO des industries pharmaceutiques/Pharmabio développement
Coordonnatrice/coordonnateur des services administratifs, agente/gent de planification, agente administrative/agent administratif et administratrice/administrateur (CNP 1221)	2	CSMO des communications graphiques du Québec
		Fédération des chambres de commerce du Québec
Conseillère/conseiller en ressources humaines (CNP 1121)	2	CSMO de l'industrie des mines du Québec
		Fédération des chambres de commerce du Québec
Chimiste analytique, chimiste de formulation (procédé et médicinal), chimiste et biochimiste clinique et spécialiste en assurance et contrôle de la qualité (CNP 2112)	3	CSMO des industries pharmaceutiques/Pharmabio développement
		Fédération des chambres de commerce du Québec
		CSMO de l'environnement/ EnviroCompétences
Conceptrice et développeuse Web/concepteur et développeur Web (CNP 2175)	2	CSMO des industries pharmaceutiques/Pharmabio développement
		Fédération des chambres de commerce du Québec
Chauffeuse-éboueuse/chauffeur-éboueur et conductrices/conducteurs de camions de transport (CNP 7511)	3	CSMO de l'environnement/ EnviroCompétences
		Fédération des chambres de commerce du Québec
		CSMO de l'industrie du transport routier / Camo-Route
Graphiste, designer graphique, illustratrice/illustrateur et dessinatrice/dessinateur (CNP 5241)	2	CSMO des communications graphiques du Québec
		Fédération des chambres de commerce du Québec
Directrice/directeur de production et de la fabrication (CNP 0911)	2	CSMO des communications graphiques du Québec
		Fédération des chambres de commerce du Québec
Conseillère/conseiller en santé et sécurité et inspectrice/inspecteur de la santé publique, de l'environnement et	3	CSMO de l'industrie des mines du Québec
		Fédération des chambres de commerce du Québec

Métiers et professions	Nombre de projets	Pour en savoir plus
de l'hygiène et de la sécurité au travail (CNP 2263)		CSMO de l'environnement/ EnviroCompétences
Machiniste et vérificatrice/vérificateur d'usinage et d'outillage (CNP 7231)	3	CSMO de la métallurgie du Québec
		Fédération des chambres de commerce du Québec
		CSMO en aérospatiale du Québec/ CAMAQ
Pharmacologue et pharmacienne/pharmacien (CNP 2121, CNP 3112 et CNP 3131)	2	CSMO des industries pharmaceutiques/Pharmabio développement
		Fédération des chambres de commerce du Québec
Attachée/attaché de presse et cheffe/chef de produit et professionnelle/professionnel en publicité, en marketing et en relations publiques (CNP 1123)	2	CSMO des communications graphiques du Québec
		Fédération des chambres de commerce du Québec
Programmeuse et développeuse/programmeur et développeur en médias interactifs (CNP 2174)	2	CSMO des industries pharmaceutiques/Pharmabio développement
		Fédération des chambres de commerce du Québec
Technologues de laboratoires médicaux et de fabrication (CNP 3211 et CNP 3212)	2	CSMO des industries pharmaceutiques/Pharmabio développement
		Fédération des chambres de commerce du Québec
Opératrice/opérateur d'équipement lourd (CNP 7521)	2	Conseil du patronat du Québec
		CSMO de l'industrie des mines du Québec
Grutière/grutier (CNP 7371)	2	Conseil du patronat du Québec
		Fédération des chambres de commerce du Québec
		Association de la construction du Québec
Vitrière/vitrier, monteuse-mécanicienne vitrière/monteur-mécanicien vitrier (CNP 7292)	3	Conseil du patronat du Québec
		Fédération des chambres de commerce du Québec
		Association de la construction du Québec

Métiers et professions	Nombre de projets	Pour en savoir plus
Foreuse-dynamiteuse de mines à ciel ouvert, de carrières et de chantiers de construction/foreur-dynamiteur de mines à ciel ouvert, de carrières et de chantiers de construction, boutefeu-foreuse/ boutefeu-foreur (CNP 7372)	2	Conseil du patronat du Québec CSMO de l'industrie des mines du Québec
Géologue (CNP 2113)	1	CSMO de l'industrie des mines du Québec
Mineuse/mineur sous terre (CNP 8231)	1	CSMO de l'industrie des mines du Québec
Contremaître de mine (CNP 8221)	1	CSMO de l'industrie des mines du Québec
Foreuse/foreur au diamant (CNP 7372)	1	CSMO de l'industrie des mines du Québec
Technicienne/technicien en maintenance industrielle (CNP 2243)	2	CSMO de l'industrie des mines du Québec
		CSMO en aérospatiale du Québec/ CAMAQ
Ingénieure/ingénieur minier (CNP 2143)	1	CSMO de l'industrie des mines du Québec
Ingénieure/ingénieur en génie civil (CNP 2131)		CSMO de l'environnement/ EnviroCompétences
Opératrice/opérateur de machine de traitement du minerai (CNP 9411)	1	CSMO de l'industrie des mines du Québec
Technicienne/technicien en environnement (CNP 2231)	1	CSMO de l'environnement/ EnviroCompétences
Technicienne/technicien en restauration après sinistre (CNP 6732)	1	CSMO de l'environnement/ EnviroCompétences
Opératrice/opérateur de centre de tri (CNP 9619)	1	CSMO de l'environnement/ EnviroCompétences
Chargée/chargé de projet (CNP 1523)	1	CSMO des communications graphiques du Québec
Manutentionnaire (CNP 7452)	2	CSMO des communications graphiques du Québec
		CSMO de l'industrie du transport routier / Camo-Route
Répartitrice/ répartiteur en transport (CNP 1525)	1	CSMO de l'industrie du transport routier / Camo-Route
Directrice/directeur des communications et de la promotion, directeur commercial, des ventes (publicité) et directrice/directeur	1	CSMO des communications graphiques du Québec

Métiers et professions	Nombre de projets	Pour en savoir plus
marketing, responsable des études marketing (CNP 124)		
ouvrière/ouvrier à l'applicateur de peinture abrasive - transformation du papier et ouvrière/ouvrier à la vernisseuse - transformation du papier et opératrice/opérateur de presse à découper (CNP 9435)	1	CSMO des communications graphiques du Québec
Assembleuse-encolleuse/assembleur-encolleur à la machine, conductrice/conducteur d'encarteuse-piqueuse, relieuse/relieur, opératrice/opérateur de presse à gaufrer, conductrice/conducteur de plieuse, opératrice/opérateur de plieuse-colleuse automatique, conductrice/conducteur de thermorelieuse, opératrice/opérateur de massicot, opératrice/opérateur de lamineuse, opératrice/opérateur - général et aide à la finition (CNP 9473)	1	CSMO des communications graphiques du Québec
Installatrice/installateur d'enseignes (CNP 7441)	1	CSMO des communications graphiques du Québec
Traductrice-révisure/traducteur-réviseur (CNP 5125)	1	CSMO des communications graphiques du Québec
Technicienne/technicien de prépresse et infomonteuse/infomonteur de plaques - opératrice/opérateur CTP (CNP 9472)	1	CSMO des communications graphiques du Québec
Pressière/pressier sur presse à rotogravure/héliogravure, pressière/pressier sur presse offset rotative, pressière/pressier sur presse offset à feuilles, pressière/pressier sur presse flexographique, aide-pressière/aide-pressier et apprentie opératrice - 2e pressière/apprenti opérateur de presse - 2e pressier (CNP 7381)	1	CSMO des communications graphiques du Québec
Enseigniste (CNP 9537)	2	CSMO des communications graphiques du Québec CSMO en aérospatiale du Québec/ CAMAQ

Métiers et professions	Nombre de projets	Pour en savoir plus
Autrice-écrivaine/auteur-écrivain (CNP 5121)	1	CSMO des communications graphiques du Québec
Éditrice en chef/éditeur en chef (CNP 5122)	1	CSMO des communications graphiques du Québec
Manutentionnaire (CNP 7452)	1	CSMO des communications graphiques du Québec
Ouvrière/ouvrier de fonderies (CNP 9412)	1	CSMO de la métallurgie du Québec
Opératrice/opérateur de machines à travailler les métaux légers et lourds, et de machines de formage (CNP 9416)	1	CSMO de la métallurgie du Québec
Mécanicienne industrielle/mécanicien industriel et électromécanicienne/électromécanicien (CNP 7333)	2	CSMO de la métallurgie du Québec
		CSMO en aérospatiale du Québec/ CAMAQ
Ingénieure/ingénieur métallurgiste et des matériaux (CNP 2142)	1	CSMO de la métallurgie du Québec
Technologue et technicienne/technicien en biologie (CNP 2221)	1	CSMO des industries pharmaceutiques/Pharmabio développement
Bio-informaticienne et biologiste computationnelle/bio-informaticien et biologiste computationnel, biologiste moléculaire et microbiologiste (CNP 2121)	1	CSMO des industries pharmaceutiques/Pharmabio développement
Ingénieure biomédicale/ingénieur biomédical (CNP 2133)	1	CSMO des industries pharmaceutiques/Pharmabio développement
Ingénieure/ingénieur chimique et de bioprocédés (CNP 2134)	1	CSMO des industries pharmaceutiques/Pharmabio développement
Biostatisticienne/biostatisticien (CNP 2161)	1	CSMO des industries pharmaceutiques/Pharmabio développement
Scientifique des données (CNP 2172)	1	CSMO des industries pharmaceutiques/Pharmabio développement
Ingénieure informaticienne/ingénieur informaticien (sauf ingénieurs et concepteurs en logiciel) (CNP 2147)	2	CSMO des industries pharmaceutiques/Pharmabio développement
		CSMO en aérospatiale du Québec/ CAMAQ

Métiers et professions	Nombre de projets	Pour en savoir plus
Analyste et consultante/consultant en informatique (CNP 2173)	2	CSMO des industries pharmaceutiques/Pharmabio développement
		CSMO en aérospatiale du Québec/ CAMAQCAMAQ
Technologue et Technicienne/technicien en génie industriel et en génie de fabrication (CNP 2233)	1	CSMO en aérospatiale du Québec
Opératrice/opérateur d'installations de traitement des produits chimiques (CNP 9421)	1	CSMO des industries pharmaceutiques/Pharmabio développement
Médecins spécialistes (CNP 3111)	1	CSMO des industries pharmaceutiques/Pharmabio développement
Omnipraticienne/omnipraticien et médecin en médecine familiale (CNP 3112)	1	CSMO des industries pharmaceutiques/Pharmabio développement
Vétérinaire (CNP 3114)	1	CSMO des industries pharmaceutiques/Pharmabio développement
Technicienne/technicien en santé animale (CNP 3213)	1	CSMO des industries pharmaceutiques/Pharmabio développement
Rechercheur, expert-conseil/experte-conseil et agente/agent de programmes en sciences naturelles et appliquées, chercheurs, experte-conseil/expert-conseil et agente/agent de programmes en politiques de la santé, agente/agent de brevet/Specialiste aux affaires réglementaires (CNP 4161 et CNP 4165)	2	CSMO des industries pharmaceutiques/Pharmabio développement
		CSMO de l'environnement/ EnviroCompétences
Pharmacoéconomiste (CNP 4162)	1	CSMO des industries pharmaceutiques/Pharmabio développement
Agente/agent des ressources humaines et du recrutement (CNP 1223)	1	Fédération des chambres de commerce du Québec
Agronome (CNP 2123)	1	Fédération des chambres de commerce du Québec

Métiers et professions	Nombre de projets	Pour en savoir plus
Aide-infirmière/aide-infirmier, aide-soignante/aide-soignant, préposée/préposé aux bénéficiaires (CNP 3413)	1	Fédération des chambres de commerce du Québec
Technicienne/technicien dans les bibliothèques et les services d'archives publiques (CNP 5211)	1	Fédération des chambres de commerce du Québec
Cheffe cuisinière/chef cuisinier (CNP 6321)	1	Fédération des chambres de commerce du Québec
Conducteur/conductrice de machines d'abattage d'arbres (CNP 8241)	1	Fédération des chambres de commerce du Québec
Designer industriel/designer industrielle (CNP 2252)	2	Fédération des chambres de commerce du Québec CSMO en aérospatiale du Québec/ CAMAQ
Diététiste et nutritionniste (CNP 3132)	1	Fédération des chambres de commerce du Québec
Directrice/directeur de la construction (CNP 0711)	1	Fédération des chambres de commerce du Québec
Directrice/directeur des services de génie (CNP 0211)	1	Fédération des chambres de commerce du Québec
Directrice/directeur des ventes corporatives (CNP 0601)	1	Fédération des chambres de commerce du Québec
Éducatrice/éducateur de la petite enfance (4214)	1	Fédération des chambres de commerce du Québec
Travailleuse/travailleur des services sociaux et communautaires (CNP 4212)	1	Fédération des chambres de commerce du Québec
Ergothérapeute (CNP 3143)	1	Fédération des chambres de commerce du Québec
Experte/expert et rédactrice/rédacteur en sinistres (CNP 1312)	1	Fédération des chambres de commerce du Québec
Infirmière/infirmier et infirmière clinicienne/infirmier clinicien (CNP 3012)	1	Fédération des chambres de commerce du Québec
Infirmière/infirmier auxiliaire (CNP 3233)	1	Fédération des chambres de commerce du Québec
Ingénieure/ingénieur et conceptrice/concepteur en logiciel (CNP 2173)	1	Fédération des chambres de commerce du Québec
Manoeuvre de l'exploitation forestière (CNP 8616)	1	Fédération des chambres de commerce du Québec
Psychologue (CP 4151)	1	Fédération des chambres de commerce du Québec

Métiers et professions	Nombre de projets	Pour en savoir plus
Officière/officier de pont du transport par voie navigable (CNP 2273)	1	Fédération des chambres de commerce du Québec
Officière mécanicienne/officier mécanicien du transport par voie navigable (CNP 2274)	1	Fédération des chambres de commerce du Québec
Ouvrière/ouvrier agricole (CNP 8431)	1	Fédération des chambres de commerce du Québec
Physiothérapeute (CNP 3142)	1	Fédération des chambres de commerce du Québec
Psychoéducatrice/psychoéducateur (CNP 4153)	2	Fédération des chambres de commerce du Québec
		Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ÉSAC)
Travailleuses / travailleurs des services sociaux et communautaires (4512)	1	Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ÉSAC)
Institutrice/ instituteur pour personne ayant une déficience /éducatrice/ éducateur spécialisé	1	Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ÉSAC)
Conseillère/conseiller en emploi	1	Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ÉSAC)
Technicienne/technicien en comptabilité et teneuse/teneur de livres (CNP 1311)	1	Fédération des chambres de commerce du Québec
Pompière/pompier (CNP 4312)	1	Fédération des chambres de commerce du Québec
Technologue et technicienne/technicien en arpentage (CNP 2254)	1	Fédération des chambres de commerce du Québec
Technologue et technicienne/technicien en génie civil (CNP 2231)	1	Fédération des chambres de commerce du Québec
Technologue et technicienne/technicien en science forestière (CNP 2223)	1	Fédération des chambres de commerce du Québec

Métiers et professions	Nombre de projets	Pour en savoir plus
Travailleuse sociale/travailleur social (CNP 4152)	2	Fédération des chambres de commerce du Québec
		Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ÉSAC)
Arpenteuse-géomètre/arpenteur-géomètre (CNP 2154)	2	Conseil du patronat du Québec
		Association de la construction du Québec
Briqueuse-maçonne/briqueur-maçon (CNP 7281)	2	Conseil du patronat du Québec
		Association de la construction du Québec
Calorifugeuse/calorifugeur (CNP 7293)	2	Conseil du patronat du Québec
		Association de la construction du Québec
Carreleuse/carreleur (CNP 7283)	2	Conseil du patronat du Québec
		Association de la construction du Québec
Charpentière-menuisière/charpentier-menuisier, charpentière-coffreuse de béton/charpentier-coffreur de béton (CNP 7271)2	2	Conseil du patronat du Québec
		Association de la construction du Québec
Chaudronnière/chaudronnier (CNP7234)	2	Conseil du patronat du Québec
		Association de la construction du Québec
Finisseuse de béton/finisseur de béton (CNP 7282)	2	Conseil du patronat du Québec
		Association de la construction du Québec
Couvreuse et poseuse de bardeaux/couvreur et poseur de bardeaux (CNP 7291)	2	Conseil du patronat du Québec
		Association de la construction du Québec
Électronicienne d'entretien/électronicien d'entretien, électricienne en installation de systèmes de sécurité/électricien en installation de systèmes de sécurité (CNP 2242)	1	Conseil du patronat du Québec
	2	Conseil du patronat du Québec

Métiers et professions	Nombre de projets	Pour en savoir plus
Tôlière/tôlier, ferblantière/ferblantier (CNP 7233)		CSMO en aérospatiale du Québec/ CAMAQ
Monteuse de charpentes métalliques/monteur de charpentes métalliques, ferrailleuse/ferrailleur (CNP 7236)	1	Conseil du patronat du Québec
Mécanicienne en chauffage, réfrigération et climatisation/mécanicien en chauffage, réfrigération et climatisation, frigoriste (CNP 7313)	2	Conseil du patronat du Québec
		Association de la construction du Québec
Aides et manœuvre en construction, opératrice de pompe à béton/opérateur de pompe à béton, poseuse de fondations profondes/poseur de fondations profondes, parqueteuse-sableuse/parqueteur-sableur (CNP 7611)	1	Conseil du patronat du Québec
Mécanicienne de chantier et mécanicienne industrielle/mécanicien de chantier et mécanicien industriel (CNP 7311)	2	Conseil du patronat du Québec
		Association de la construction du Québec
Tuyauteuse et monteuse d'appareils de chauffage/tuyauteur et monteur d'appareils de chauffage, mécanicienne en protection-incendie/mécanicien en protection-incendie (CNP 7252)	2	Conseil du patronat du Québec
		Association de la construction du Québec
Constructrice et mécanicienne d'ascenseurs/constructeur et mécanicien d'ascenseurs (CNP 7318)	2	Conseil du patronat du Québec
		Association de la construction du Québec
Monteuse de charpentes métalliques/monteur de charpentes métalliques, monteuse-assembleuse/monteur-assembleur (CNP 7236)	2	Conseil du patronat du Québec
		Association de la construction du Québec
Monteuse de lignes électriques et de câbles/monteur de lignes électriques et de câbles (CNP 7244)	1	Conseil du patronat du Québec
Monteuse de lignes électriques et de télécommunications/monteur de lignes électriques et de télécommunications (CNP 7245)	1	Conseil du patronat du Québec

Métiers et professions	Nombre de projets	Pour en savoir plus
Conductrice/conducteur d'équipement lourd (sauf les grues), opératrice de pelles mécaniques/opérateur de pelles mécaniques (CNP 7521)	2	Conseil du patronat du Québec
		Association de la construction du Québec
Peintre et décoratrice/peintre et décorateur (sauf décoratrice/décorateur d'intérieur) (CNP 7294)	2	Conseil du patronat du Québec
		Association de la construction du Québec
Plâtrière, poseuse, finisseuse de systèmes intérieurs et latteuse/plâtrier, poseur, finisseur de systèmes intérieurs et latteur, poseuse de systèmes intérieurs/poseur de systèmes intérieurs (CNP 7284)	2	Conseil du patronat du Québec
		Association de la construction du Québec
Plombière/plombier (CNP 7251)	1	Association de la construction du Québec
Poseuse de revêtements d'intérieur/poseur de revêtements d'intérieur, poseuse de revêtements souples/poseur de revêtements souples (CNP 7295)	2	Conseil du patronat du Québec
		Association de la construction du Québec
Autre personnel des métiers et personnel assimilé, scaphandrière/scaphandrier (CNP 7384)	1	Conseil du patronat du Québec
Tuyauteuse, monteuse d'appareils de chauffage et poseuse de gicleurs/tuyauteur, monteur d'appareils de chauffage et poseur de gicleurs (CNP 7252)	1	Conseil du patronat du Québec
Entrepreneuses surveillantes d'exploitations agricoles / entrepreneurs et surveillants d'exploitations agricoles (CNP 8252)	1	AGRlcarrières
Ouvrières agricoles / ouvriers agricoles (CNP 8431)	1	AGRlcarrières
Ouvrières de pépinières et de serres / ouvriers de pépinières et de serres (CNP 8432)	1	AGRlcarrières
Différents SCIAN et CNP en aérospatiale	1	CSMO en aérospatiale du Québec/ CAMAQ

Métiers et professions	Nombre de projets	Pour en savoir plus
SCIAN : 334, 336 (partiel), 481, 487, 488 CNP : 0213; 2133; 2141; 2142; 2146; 2171; 2232; 2233; 2244; 2253; 2255; 2261; 2271; 2272; 2281; 6522; 7184; 7202; 7232; 7235; 7243; 7272; 7301; 7315; 7332; 7534; 9226; 9417; 9521; 9523; 9524; 9526; 9534; 9535; 9536; 9612;		
Aides familiaux résidentes/aides familiales résidents, aides de maintien à domicile et personnel assimilé (CNP 4412) Soins de santé et assistance sociale (SCIAN 62)	1	Réseau de coopération des EÉSAD

Formations

Diplôme, certificat ou attestation	Formation	Nombre de projets
BAC	Génie mécanique	3
DEP	Mécanique industrielle de construction et d'entretien	3
DEP	Soudage-montage	3
DEC	Technologie de l'électronique industrielle	2
DEC	Techniques de laboratoire, spécialisation chimie analytique, spécialisation biotechnologies	2
DEC	Techniques de génie chimique	2
DEP	Électricité	2
DEP	Tôlerie de précision	2
AEP	Travaux agricoles	1
AEP	Élevage porcin	1
AEC	Assurance qualité pharmaceutique et biotechnologique	1
AEC	Chimie analytique	1
AEC	Analyses chimiques en mode qualité	1
AEC	Perfectionnement de la production pharmaceutique	1

Diplôme, certificat ou attestation	Formation	Nombre de projets
AEC	Production pharmaceutique	1
AEC	Cytotechnologie	1
AEC	Nanobiotechnologies	1
AEC	Microbiologie appliquée	1
AEC	Traitement des eaux de consommation et des eaux usées	1
AEC	Assainissement de l'eau	1
AEC	Techniques de gestion des eaux	1
AEC	Traitement de l'eau	1
AEC	Production de l'eau potable	1
AEC	Techniques de gestion et assainissement des eaux	1
AEC	Techniques de gestion environnementale des eaux et des sols	1
AEC	Technicien en caractérisation et réhabilitation de sites	1
AEC	Design de communication publicitaire	1
AEC	Graphisme	1
AEC	Illustration publicitaire	1
AEC	Techniques de graphisme	1
AEC	Infographie appliquée à l'imprimerie	1
AEC	Impression offset	1
AEC	Impression flexographique	1
AEC	Électronique industrielle	1
AEC	Plongée professionnelle	1
AEC	Transport et logistique	1
AEC	Développement communautaire et relations interculturelles	1
AEC, certificat universitaire	Biotechnologies	1
ASP	Soudage haute pression	1
DEC ou BAC	Science et études environnementales, chimie ou santé et sécurité Dans un domaine connexe scientifique ou technique (examens de conseillers en efficacité énergétique de Ressources naturelles Canada)	1
BAC	Anatomie et biologie cellulaire	1
BAC	Biochimie	2

Diplôme, certificat ou attestation	Formation	Nombre de projets
BAC	Biochimie de la santé	1
BAC	Biochimie et biotechnologie	1
BAC	Bio-informatique	1
BAC	Biochimie et médecine moléculaire	1
BAC	Biologie moléculaire et cellulaire	1
BAC	Chimie – biopharmaceutique	1
BAC	Chimie pharmaceutique	1
BAC	Génie biomédical	1
BAC	Génie biotechnologique	1
BAC	Génie civil	1
BAC	Génie chimique	1
BAC	Génie électrique	1
BAC	Génie électromécanique	1
BAC	Génie des systèmes électromécaniques	1
BAC	Génie informatique	1
BAC	Génie physique	1
BAC	Microbiologie	1
BAC	Microbiologie et immunologie	1
BAC	Pharmacie	1
BAC	Pharmacologie	1
BAC	Physique et informatique (programme bidisciplinaire)	1
BAC	Sciences	1
BAC	Sciences biomédicales	1
BAC	Sciences biopharmaceutiques	1
BAC	Sciences physiques	1
BAC	Arts et design – Concentration design graphique	1
BAC	Design graphique	1
BAC	Génie des matériaux et de la métallurgie	1
BAC - maîtrise	Travail social	1
BAC - maîtrise	Psychoéducation	1
BAC - maîtrise	Psychologie	1
BAC	Action culturelle	1
BAC	Relations industrielles	1
BAC	Développement de carrière	1
Maîtrise	Gestion et gouvernance des coopératives	1

Diplôme, certificat ou attestation	Formation	Nombre de projets
Maîtrise	Gestion (M. Sc.) – gestion de l'innovation sociale	1
Maîtrise	ès sciences de la gestion (M. Sc.) – spécialisation en Innovation sociale	1
BAC et DEC-BAC	Sciences infirmières	1
BAC, certificat	Biologie médicale	1
BAC, majeure, certificat	Sciences de l'informatique	1
BAC, mineure	Biophysique	1
BAC, mineure, certificat	Biologie ou sciences biologiques	1
BAC, mineure, certificat	Chimie	1
Certificat de formation à un métier semi-spécialisé	Aide-général en finition – reliure en imprimerie	1
Certificat de formation à un métier semi-spécialisé	Aide-pressière, aide-pressier sur une presse offset rotative	1
Certificat de formation à un métier semi-spécialisé	Aide-pressière, aide-pressier sur une presse offset à feuilles	1
Certificat de formation à un métier semi-spécialisé	Aide-pressière, aide-pressier sur une presse flexographique	1
Certificat de formation à un métier semi-spécialisé	Aide-pressière, aide-pressier sur une presse sérigraphique	1
Certificat de formation à un métier semi-spécialisé	Préposée, préposé dans un centre de copie et d'impression numérique	1
Commission de la construction du Québec: certification	Manœuvre à l'aqueduc	1
DEC	Soins infirmiers	1
DEC	Techniques de procédés industriels	1
DEC	Techniques de santé animale	1
DEC	Technologie d'analyses biomédicales	1
DEC	Technologie de la production pharmaceutique	1
DEC	Techniques de bioécologie	1
DEC	Technologie de l'eau	1

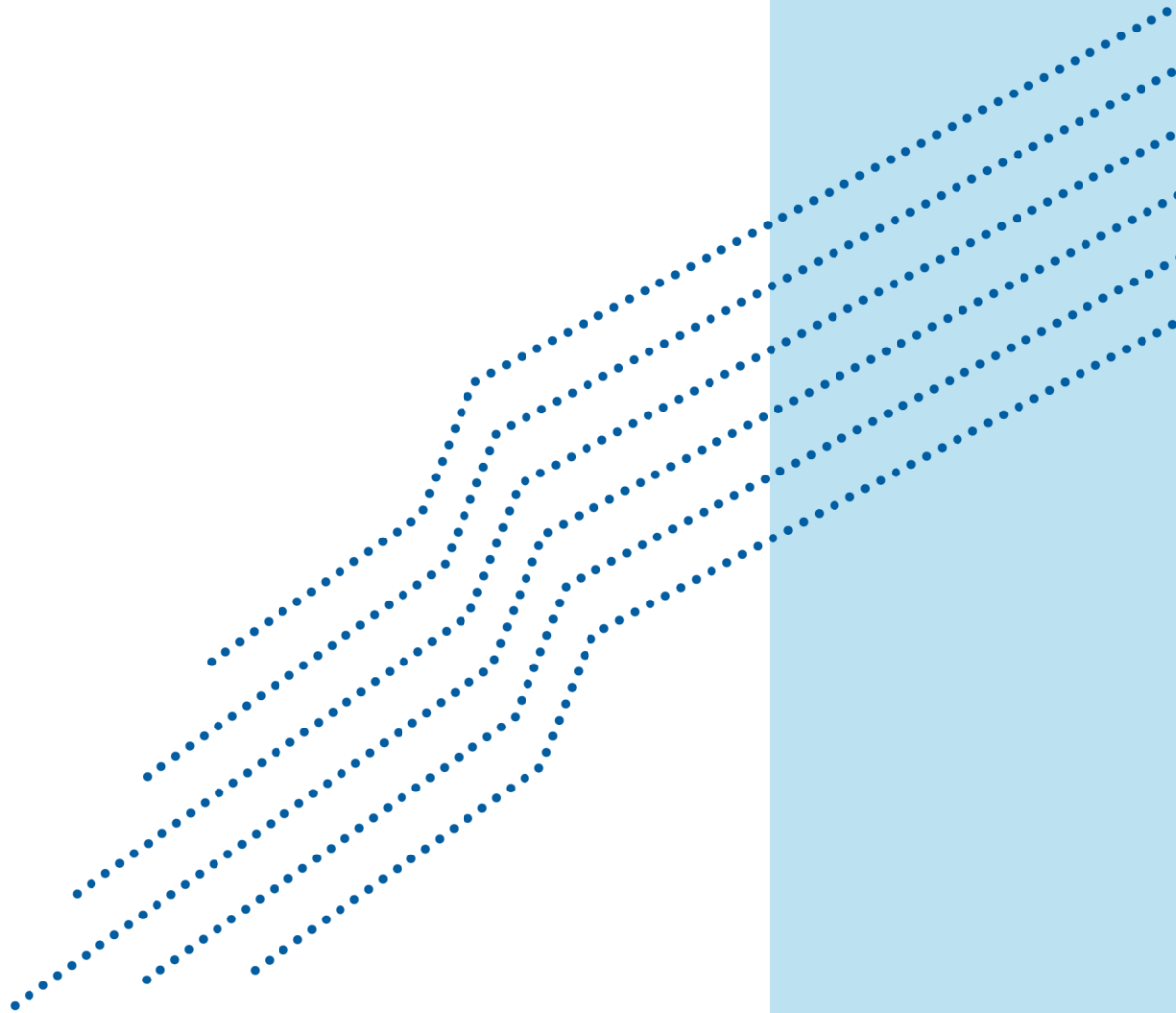
Diplôme, certificat ou attestation	Formation	Nombre de projets
DEC	Gestion de projet en communications graphiques	1
DEC	Graphisme	1
DEC	Infographie en prémédia	1
DEC	Techniques de l'impression	1
DEC	Technologie du génie métallurgique	1
DEC	Technologie du génie mécanique	1
DEC	Technique d'éducation spécialisée	1
DEC	Technique en travail social	1
DEC	Technique de gestion et d'intervention en loisirs	1
DEP	Découverte de différents DEP des métiers de la construction	2
DEP	Vente-conseil	1
DEP	Transport routier, transport par camion	2
DEP	Conduite de procédés de traitement de l'eau	1
DEP	Infographie	1
DEP	Imprimerie	1
DEP	Fonderie (transformation des métaux en fusion)	1
DEP	Électromécanique de systèmes automatisés	1
DEP	Opération d'équipements de production	1
DEP	Usinage	1
DEP	Arpentage et topographie	1
DEP	Forage et dynamitage	1
DEP	Briquetage-maçonnerie	1
DEP	Calorifugeage	1
DEP	Carrelage	1
DEP	Charpenterie-menuiserie	1
DEP	Chaudronnerie	1
DEP	Préparation et finition de béton	1
DEP	Pose de revêtements de toiture	1
DEP	Installation et entretien de systèmes de sécurité	1
DEP	Ferblanterie	1
DEP	Pose d'armatures de béton	1
DEP	Réfrigération	1
DEP	Conduite de grues	1

Diplôme, certificat ou attestation	Formation	Nombre de projets
DEP	Mécanique d'engins de chantier	1
DEP	Mécanique de véhicules lourds routiers (programme régulier ou en ATE)	1
DEP	Mécanique de protection contre les incendies	1
DEP	Mécanique d'ascenseur	1
DEP	Montage structural et architectural	1
DEP	Montage de lignes électriques	1
DEP	Montage de lignes électriques et de télécommunications	1
DEP	Installation et fabrication de produits verriers	1
DEP	Conduite d'engins de chantier	1
DEP	Peinture en bâtiment	1
DEP	Plâtrage	1
DEP	Installation de revêtements souples	1
DEP	Pose de systèmes intérieurs	1
DEP	Plomberie et chauffage	1
DEP	Production animale	1
DEP	Production horticole	1
DEP	Mécanique agricole	1
Doctorat de 1 ^{er} cycle	Médecine	1
Doctorat de 1 ^{er} cycle	Médecine vétérinaire	1
Différents niveaux – métiers en aérospatiale	<ul style="list-style-type: none"> - Formations professionnelles offertes à l'ÉMAM - Formations techniques offertes à l'ÉNA - Génie aérospatial offert dans 6 universités du Québec - Formations en pilotage offertes au CQFA et dans d'autres centres reconnus 	1
Différentes formations de niveau collégial et universitaire	<ul style="list-style-type: none"> - Au génie - À l'informatique - Aux sciences (autres que la santé) - Au numérique et à la technologie 	1
Emploi-Québec: qualification obligatoire: certificats de qualification et	Travaux sur les installations de captage, de traitement et de distribution d'eau potable	1

Diplôme, certificat ou attestation	Formation	Nombre de projets
attestations d'expérience		
Emploi-Québec: qualification volontaire: certificat de qualification professionnelle ou attestation de compétences	Technicienne / technicien en restauration après sinistre	1
Emploi-Québec: qualification volontaire: certificat de qualification professionnelle ou attestation de compétences	Alimenteuse / alimenteur en imprimerie	1
Emploi-Québec: qualification volontaire: certificat de qualification professionnelle ou attestation de compétences	Estimatrice / estimateur en communication graphique	1
Emploi-Québec: qualification volontaire: certificat de qualification professionnelle ou attestation de compétences	Opératrice / opérateur d'équipements de finition-reliure	1
Emploi-Québec: qualification volontaire: certificat de qualification professionnelle ou attestation de compétences	Opératrice / opérateur d'équipements de procédés complémentaires en imprimerie	1
Emploi-Québec: qualification volontaire: certificat de qualification professionnelle ou attestation de compétences	Pressière / pressier sur presse flexographique	1
Emploi-Québec: qualification volontaire: certificat de qualification professionnelle ou	Pressière / pressier sur presse offset rotative	1

Diplôme, certificat ou attestation	Formation	Nombre de projets
attestation de compétences		
Emploi-Québec: qualification volontaire: certificat de qualification professionnelle ou attestation de compétences	Pressière / pressier sur presse offset à feuilles	1
Emploi-Québec: qualification volontaire: certificat de qualification professionnelle ou attestation de compétences	Pressière / pressier sur presse sérigraphique	1
Emploi-Québec: qualification volontaire: certificat de qualification professionnelle ou attestation de compétences	Technicienne/ technicien en impression numérique	1
Emploi-Québec: qualification volontaire: certificat de qualification professionnelle ou attestation de compétences	Ouvrière en production laitière / ouvrier en production laitière	1
Emploi-Québec: qualification volontaire: certificat de qualification professionnelle ou attestation de compétences	Ouvrière en production porcine / ouvrier en production porcine	1
Emploi-Québec: qualification volontaire: certificat de qualification professionnelle ou attestation de compétences	Ouvrière serricole / ouvrier serricole	1
Emploi-Québec: qualification volontaire: certificat de qualification professionnelle ou	Ouvrière avicole / ouvrier avicole	1

Diplôme, certificat ou attestation	Formation	Nombre de projets
attestation de compétences		
Emploi-Québec: qualification volontaire: certificat de qualification professionnelle ou attestation de compétences	Opératrice de machinerie agricole /opérateur de machinerie agricole	1
Emploi-Québec: qualification volontaire: certificat de qualification professionnelle ou attestation de compétences	Assainissement des systèmes de ventilation	1
Emploi-Québec: qualification volontaire: certificat de qualification professionnelle ou attestation de compétences	Préposée / préposé d'aide à domicile	1



*Commission
des partenaires
du marché du travail*

Québec 